

Que va-t-il se
passer dans
notre commune ?

Saint-Marcellin-en-Forez

Ki-Kan-Koi

JUILLET 2019 • numéro 55

Informations Municipales

TRES HAUT DEBIT

Lundi 1er juillet à 18h30

Salle Bernard Rouby- Réunion publique

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 3 juillet à 20h - Salle du Colombier

LUDOBUS

Vendredi 5 juillet de 15h30 à 17h

Place Sainte Catherine

FLEURISSEMENT

Vendredi 5 juillet - Passage du jury

MAIRIE

Fermeture le samedi 27 juillet et les samedis 3, 10, 17 et 24 août

BUREAU DE POSTE

Fermeture du 5 au 24 août

MEDIATHEQUE

Fermeture du 29 juillet au 25 août

ACCUEIL JEUNES MARCELLINOIS

Ouverture du 8 juillet au 1^{er} août (sauf pendant les camps). Programme des activités consultable sur www.saintmarcellinenforez.com

- Camp 13-15 ans du **8 au 11 juillet** dans le parc du Pilat : initiation escalade, via ferrata, VTT, trottinette tout terrain. Tarif : 80€ /jeunes
- Camp au lac d'Aiguebelette du **29 juillet au 1^{er} août** : baptême de parapente, paddle, baignade. Tarif en fonction du quotient familial. Renseignements et inscriptions : 06 84 80 28 57 secteurjeunes@saintmarcellinenforez.fr

TONTE DES PELOUSES

La période est propice à la tonte des pelouses. Il est utile de rappeler les limitations liées à la réglementation sur les bruits du voisinage.

Les travaux de bricolage ou de jardinage faits par les particuliers à l'aide d'engins à moteur thermique ou électrique ne peuvent être réalisés que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

FEU D'ARTIFICE

Samedi 13 juillet - Espace du Moulin

De 18h30 à 23h : animation musicale, structure gonflable pour les enfants. Feu d'artifice à 22h30

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pour prévenir les risques de cambriolage pendant l'été durant votre absence, en juillet et/ou en août, le service de police municipale peut sur demande, surveiller votre domicile au cours des patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier du service "Opération Tranquillité Vacances", vous devez vous inscrire avant votre départ au poste de Police Municipale en complétant un formulaire de demande individuelle accessible sur place. Renseignements : 04 77 36 10 91

TRANSPORTS SCOLAIRES

Inscriptions aux transports scolaires 2019/2020

L'inscription sur www.loire.fr est accessible

de **mi-mai à fin septembre**.

Les élèves titulaires d'une carte sans contact doivent impérativement renouveler leur inscription chaque année. Pour les familles souhaitant remplir un formulaire papier, possibilité de venir récupérer le dossier d'inscription au Pôle Enfance Jeunesse, 13 rue de l'église. Attention, à partir du 1^{er} août, une majoration de 30 euros sera appliquée et la carte sans contact MobiTIL ou OûRA! de votre enfant pourrait ne pas être active le jour de la rentrée.

Informations : www.loire.fr

LUTTE CONTRE LES DEJECTIONS CANINES

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien.

C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Un geste citoyen, un geste simple !

Nous devons être sensibles à la propreté de nos animaux, nous en sommes responsables. Respectons, dans la mesure du possible, l'espace et les lieux que nous partageons. Ramasser les crottes de son chien en ville la loi l'impose. N'attendons pas la sanction !

Vie Associative

BOULE DES AMIS

Création d'une section pétanque.

Mardi 2 juillet à 18h

Réunion d'information

LES PUCES MARCELLINOISES

Déballage **tous les dimanches matins**

jusqu'au 30 septembre

Renseignements complémentaires

sur le site internet de l'ASSEN de Saint-Marcellin

<http://assenmarcellinoise.weebly.com>

et/ou par téléphone : 06 70 03 33 97

ASSOCIATION SAINT VINCENT

Dimanche 21 juillet

Soupe aux choux

Siège de l'association

Route de Bonson



Informations pratiques

MAIRIE : 24 rue Carles de Mazonod

Accueil : 04 77 36 10 90

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

www.saintmarcellinforez.fr

mairie@saintmarcellinforez.fr

POLICE MUNICIPALE :

4 avenue Charles de Gaulle - 04 77 36 10 91

DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont ouvertes

du lundi au vendredi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Samedi de 9h à 18h.

BIBLIOTHÈQUE - MEDIATHÈQUE

Ouverture au public :

- Lundi et Mardi de 16h à 18h.
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h.
- Vendredi de 16h30 à 19h.
- Samedi de 10h à 12h.

MAISON DE L'ARMORIAL (Visites gratuites)

Ouverture tous les dimanches de 14h30 à 18h.

Les autres jours, sur RDV au 04 77 52 83 79.

BUREAU DE POSTE

4 avenue Charles de Gaulle

Tél : 3631 (numéro non surtaxé)

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h30

Mardi : 14h30 à 16h30 - Fermé le samedi

Pour l'édition Kikankoi de septembre 2019,

vos informations sont à transmettre

avant le 15 août à la Mairie :

helene.desimone@saintmarcellinforez.fr

ou au 06 46 07 75 86

